

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale annuelle des parents,

tenue à l'école Sainte-Thérèse à Amos, le vingt-quatre septembre deux mille
vingt-quatre à dix-neuf heures,
au local 3110.

PRÉSENCES

M^{mes} Mélissa Leclerc
Betty Guillemette
Caroline Leduc-Herpin
Marie-Hélène Boilard
Anick Lamerise

MM Alain Albert, directeur
David Viens
Keven Larose

ABSENCES

**OUVERTURE DE
L'ASSEMBLÉE**

La séance est ouverte à 19h00.

Mot de bienvenue de Monsieur Alain Albert. Il explique le but de la rencontre et fait la lecture de l'ordre du jour.

**ADOPTION DE L'ORDRE
DU JOUR**

CE-0849-24 **IL EST RÉSOLU** sur proposition
de Madame Betty Guillemette,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté.

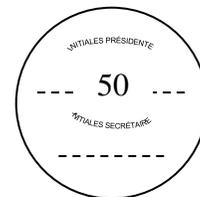
ADOPTÉ.

**ADOPTION DU PROCÈS-
VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE DU
26 SEPTEMBRE 2023**

CE-0850-24 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Madame
Mélissa Leclerc,

QUE le procès-verbal de cette réunion soit et est adopté tel
que présenté.

ADOPTÉ.



**PRÉSENTATION DU
RAPPORT ANNUEL 2023-
2024 ET PRIORITÉS POUR
2024-2025**

Monsieur Alain Albert fait la lecture et traduit les grandes lignes du rapport annuel 2023-2024. Le rapport annuel fait majoritairement le lien avec les éléments vus lors des séances du conseil, les approbations et les adoptions. Pratiques collaboratives, révisions des plans d'intervention, sondage auprès des élèves sur leur sentiment de sécurité, poursuite des services auprès des élèves en difficulté sur l'heure du dîner, promotion de la vie scolaire de l'école seront des moyens gagnants reconduits cette année.

La révision de la planification en français et en mathématique, consultation plus exhaustive auprès des élèves, mise en place du service de garde pour certains amis en classe adaptée ainsi qu'une mise en place plus étoffée de la psychomotricité et des jeux risqués.

CE-0851-24
Anick Lamerise,

IL EST RÉSOLU sur proposition de Madame

QUE le rapport annuel soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉ.

**CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT :**

**PRÉSENTATION DES
RÔLES ET
RESPONSABILITÉS DU
CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Alain Albert explique le déroulement de la suite de la rencontre.

Ce dernier fait la présentation aux parents, d'une capsule d'information concernant le conseil d'établissement.

Nomination du président d'élection

Il est proposé que Monsieur David Viens agisse à titre de président d'élections.

Ce dernier accepte.

Nomination du secrétaire d'élection

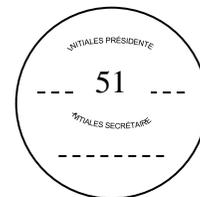
Il est proposé que Monsieur Alain Albert agisse comme secrétaire d'élections

Celui-ci accepte.

Président d'élection : David Viens
Secrétaire d'élection : Alain Albert

Postes disponibles : 2 représentants de parents pour un mandat de deux ans et 1 représentant pour la communauté pour 1 an.

Monsieur Alain Albert expose aux gens présents, les postes de disponibles pour le conseil d'établissement



Les élus sont :

- Pour un mandat de 2 ans :

Mesdames Betty Guillemette et Caroline Leduc-Herpin, sont maintenant détentrices d'un mandat de deux ans.

- Pour le représentant de la communauté :

Madame Anick Lamerise sera notre représentante de la communauté.

CE-0852-24 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Madame Mélissa Leclerc,

QUE les membres mentionnés élus feront parties du conseil d'établissement pour le mandat prescrit.

ADOPTÉ.

**DATE DE LA PREMIÈRE
RENCONTRE DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Les gens établissent ensemble et s'entendent sur la date du 22 octobre 2024.
À suivre...

**DÉLÉGUÉE COMITÉ DE
PARENTS CSSH**

Madame Mélissa Leclerc prend le mandat de déléguée, mais la tâche sera partagée entre plusieurs autres membres.

**INFORMATION SUR
L'ORGANISME DE
PARTICIPATION DES
PARENTS (OPP)**

Monsieur Alain Albert dresse le portrait global de ce qu'est un OPP.

**DÉCISION QUANT À LA
FORMATION D'UN OPP**

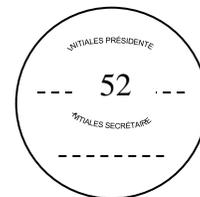
Il en est convenu que le conseil d'établissement n'avance pas dans la formation d'un OPP.

CE-0853-24
Betty Guillemette,

IL EST RÉSOLU sur proposition de Madame

QUE la formation d'un OPP ne soit pas mis de l'avant pour
2024-2025.

ADOPTÉ.



QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

**ÉVALUATION ET
CLÔTURE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-0854-24
Monsieur David Viens,

IL EST RÉSOLU sur proposition de

QUE la séance soit levée.

Il est 20h14.

ADOPTÉE.

Alain Albert, secrétaire